



ATTACHES TERRITORIAUX : PPCR LA GRANDE ARNAQUE !!

Lors du Conseil Supérieur de la Fonction Publique qui s'est tenu le 19 octobre le décret sur le statut des attachés territoriaux a été rejeté à l'unanimité des membres du CSFPT (Employeurs et syndicats).

Pour FO, les propositions contenues dans ce décret étaient inacceptables !

En effet, le troisième grade, attaché Hors classe, qui fait miroiter une fin de carrière au Hors échelle A est une tromperie. Ce grade sera en effet à accès fonctionnel, tous les attachés principaux ne pourront donc pas y accéder.

Pire, il est contingenté à 10% de l'effectif du cadre d'emploi. Par ce dispositif, le gouvernement met donc en place un quota, afin de reprendre la main sur la gestion des ressources humaines des collectivités territoriales et rendre ainsi caduques les ratios que nous avons pu négocier localement.

Pour couronner le tout, le gouvernement proposait dans le projet de décret une «montée en charge» de ce taux de 10% : 3% la première année, puis 7%, puis 9 et enfin 10%. Autant dire aucun avancement possible dans la plupart des cas !

Il faut ajouter à cela, la suppression des avancements au minimum et les conditions de passage de grade d'attaché à attaché principal qui sont loin d'être satisfaisantes !

Plus que jamais, FO se félicite de ne pas avoir apposé sa signature sur le projet de protocole PPCR ! Ce non protocole va ralentir et bloquer les carrières des fonctionnaires territoriaux.

Ce qui est surprenant (ou pas), c'est que les organisations qui ont signé PPCR se rendent compte maintenant que ce dispositif pénalise la carrière des agents, il leur aura fallu bien du temps pour arriver à ce constat de la réalité.

Ils portent l'entière responsabilité de la dégradation des carrières de tous les agents de la fonction publique territoriale ! Si, comme Force Ouvrière, ils avaient refusé les propositions du gouvernement, celui-ci aurait du revoir sa copie et aujourd'hui, les fonctionnaires des collectivités territoriales auraient probablement de véritables revalorisations et perspectives de carrière.

Force Ouvrière, pour sa part, continue et continuera de revendiquer une réelle revalorisation du point et des grilles indiciaires !!

